

Article paru dans : Madeline P., Moriceau J.M. (Coord.), *Acteurs et espaces de l'élevage (XVIIe-XXIe siècle)*, Caen, Bibliothèque d'Histoire Rurale, n°9, 2006, pp. 247-262

1970-2000 : TRENTE ANS D'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE DANS L'OUEST FRANÇAIS

Une approche à partir des OTEX

*Michaël BERMOND **

Entre 1970 et 2000, le grand Ouest français (Haute-Normandie, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Bretagne) a perdu 61 % de ses exploitations agricoles. D'un peu plus de 400 000 exploitations en 1970, le nombre des exploitations agricoles est passé à 156 690 en 2000. Cette réduction du nombre des exploitations s'est opérée de façon inégale selon les régions et les périodes. Dans le même temps, la surface agricole totale utilisée par les agriculteurs est loin d'avoir reculé dans les mêmes proportions : moins de 3 %. Cette relative stabilité de la surface agricole totale, couplée à une accélération des disparitions d'exploitations, induit un processus de concentration des surfaces. Loin d'avoir été abandonnées, les terres libérées par les départs d'agriculteurs non remplacés ont servi à agrandir les exploitations en place. En trente ans, la surface moyenne des exploitations de l'Ouest français a plus que doublé : de 17 ha en 1970, elle est passée à 38 ha en 2000.

Cette concentration foncière des exploitations agricoles s'accompagne d'un mouvement de spécialisation des systèmes de production agricole. Ce mouvement s'inscrit dans une dynamique spatiale caractérisée, depuis la mise en place de la Politique Agricole Commune dans les années 1960, par une progression généralisée des grandes cultures et un recul des surfaces en herbe¹.

L'objet de cet article est de présenter les dynamiques spatio-temporelles d'évolution des systèmes de production agricole dans l'Ouest français entre 1970 et 2000 à partir de la nomenclature en OTEX (Orientation Technico-Economique des Exploitations) issue des recensements agricoles. La concentration et la spécialisation des structures agricoles ont-elles favorisé l'homogénéisation géographique des systèmes de production ou accentué les différenciations spatiales ? Peut-on identifier des types de

* CRESO UMR ESO, MRSH, 14032 Caen cedex. Courriel : <michael.bermond@unicaen.fr>

¹ Dussol A.M., Hilal M., Kroll J.C., 2003, p.27

trajectoires géographiquement différenciés des systèmes de production ? Peut-on lire dans l'évolution géographique des systèmes de production depuis 1970 certains effets des réformes successives de la PAC ?

À l'aide de techniques d'analyses multivariées associées à la cartographie, on propose une typologie des cantons selon l'évolution de la répartition des exploitations agricoles par OTEX. Au-delà des tendances lourdes à la réduction du nombre des exploitations et à leur concentration, plusieurs évolutions se dessinent concernant la dynamique spatiale des systèmes de production : progression généralisée des systèmes de grandes cultures, resserrement de la production laitière autour de quelques bassins intensifs, abandon des systèmes d'élevage bovin laitier spécialisés dans certaines régions agricoles, substitution de vaches allaitantes aux vaches laitières dans d'autres.

Objectifs et méthodes

Intérêts et limites de la nomenclature des OTEX

À partir des données issues des recensements agricoles, les services statistiques du Ministère de l'Agriculture proposent une classification des exploitations agricoles selon leurs orientations productives. Connue sous le nom d'OTEX (Orientation technico-économique des exploitations), cette nomenclature répartit les exploitations en fonction des combinaisons de productions dominantes, animales ou végétales².

Pour caractériser la dynamique spatio-temporelle d'évolution des systèmes de production agricole des 615 cantons de l'Ouest français entre 1970 et 2000, la classification en OTEX propose 8, 17 ou 77 postes d'observation selon le degré de finesse souhaité. J'en ai retenu 17, réduits à 13 en raison de la faible représentativité de certaines OTEX dans

². La nomenclature tient compte des caractéristiques structurelles des exploitations et repose sur la valeur monétaire des productions agricoles, estimée à partir d'une pondération des surfaces et du cheptel à l'aide de coefficients de Marge brute standard (MBS). La notion de MBS, proche de celle de valeur ajoutée, représente une estimation du potentiel productif d'une exploitation agricole exprimée en hectare équivalent-blé, c'est-à-dire en nombre d'hectares dégageant la même marge brute. Elle est évaluée également en UDE (Unité de dimension européenne), une UDE valant approximativement 1,5 hectare équivalent-blé. Elle est obtenue en appliquant à chaque hectare de culture et à chaque tête d'animal un coefficient régionalisé de marge brute spécifique à chaque spéculation.

En s'appuyant sur la notion de MBS pour déterminer l'orientation technico-économique, la nomenclature en OTEX établit un classement des exploitations selon la contribution des différentes productions à la formation de la valeur ajoutée. L'affectation d'une exploitation agricole à une catégorie d'OTEX est donc fonction de la part de la MBS apportée par les différentes productions.

l'espace d'étude. Les données utilisées présentent l'avantage de l'exhaustivité et de la continuité, avec une périodicité relativement régulière sur les trente dernières années. Seuls un remodelage partiel de la nomenclature entre 1970 et 1979 et une modification, en 1988, de l'unité de compte européenne utilisée pour standardiser les valeurs monétaires des différentes productions agricoles introduisent un biais. Des changements qui ne remettent pas en cause la validité globale des résultats.

Les données relatives aux OTEX présentent également l'intérêt d'être mobilisables à différents échelons géographiques, le choix n'étant d'ailleurs pas neutre car il conditionne les résultats. Le canton a été retenu plutôt que la commune ou la Petite Région Agricole. Le choix de la commune, qui représente la maille d'observation la plus fine, soulève des difficultés techniques de traitement. D'une part se pose le problème de la gestion du secret statistique qui n'autorise la publication d'un critère que si au moins trois exploitations par commune sont concernées. D'autre part, l'échelon communal conduit à travailler sur un tableau de contingence dont la forme et la taille le rendent difficile à traiter à l'aide des techniques d'analyses multivariées, en raison du nombre élevé de types par rapport au nombre moyen d'exploitations par commune.

Mais la principale limite de l'utilisation des OTEX réside dans le caractère normatif du concept économique de marge brute standard (MBS). La MBS correspond à une estimation du potentiel productif d'une exploitation agricole en valorisant sa structure productive exprimée en surfaces cultivées ou en effectifs d'animaux par des coefficients unitaires de marge spécifique à chaque spéculation. C'est un indicateur normatif de la valeur ajoutée. Il n'a pas été croisé dans le cas présent avec les classes de dimension économique des exploitations. Une même OTEX réunit donc des exploitations identiques du point de vue des orientations dominantes de production mais hétérogènes du point de vue de la taille économique et du mode de conduite du système de production (degré d'intensification par exemple).

La diversité des systèmes de production

Les cantons ont été classés en fonction du poids économique (et non démographique) des OTEX. Plutôt que de travailler sur le tableau des pourcentages d'exploitations par OTEX et par canton, le choix des pourcentages de Marge brute standard (MBS) par OTEX et par canton donne davantage de poids aux orientations de production qui contribuent le plus à la formation de la valeur ajoutée globale produite à l'échelon d'un canton. Précisons que le tableau de contingence initial a été transformé en tableau de pourcentages en ligne afin de donner le même poids à tous les cantons, quelle que soit la masse de leur potentiel productif agricole et le nombre d'exploitations.

Des techniques classiques d'analyse de données ont ensuite été appliquées à des individus statistiques qui sont des objets géographiques. Deux types d'analyse ont été successivement utilisés : d'abord une classification automatique des cantons sur le tableau des pourcentages de MBS par OTEX ; ensuite une Analyse en Composantes Principales (ACP) sur le même tableau de pourcentage pour l'année 1979, avec projection en tant qu'individu supplémentaire des profils 1970, 1988, 2000 pour dégager des évolutions à partir d'une classification des coordonnées factorielles prises par chaque canton. La première analyse propose une typologie des cantons (**carte 1** et **figure 1**).

L'objectif étant de suivre au fil des recensements l'évolution des configurations géographiques associées aux différents profils agricoles, le parti a été pris de construire une typologie qui soit le résultat d'un seul et même traitement statistique. Le classement multidimensionnel des cantons selon leur profil de répartition des exploitations par OTEX a été opéré sur un tableau contenant l'ensemble des données, toutes époques confondues (1970, 1979, 1988, 2000). Dans un tel tableau, un même canton est reporté quatre fois en ligne, selon son profil en 1970, 1979, 1988 et 2000. Les classes issues de la typologie sont donc communes aux 4 années de recensement. Les 4 cartes deviennent ainsi directement comparables. La lecture comparative permet de dégager les continuités et les ruptures mais le nombre assez élevé de types ne rend pas toujours aisé l'interprétation des passages entre des types différents d'une période à l'autre. Une seconde analyse visant à dégager des types d'évolution des cantons sur l'ensemble de la période complète la première.

La solution consiste alors à choisir une date de référence (ici 1979) et à effectuer sur le tableau une analyse en composantes principales pour définir la structure de l'ensemble³. Sur les premiers plans factoriels, on projette ensuite, en tant qu'individus supplémentaires, les profils enregistrés pour les mêmes unités aux autres dates (1970, 1988, 2000). À partir de ces projections, on repère les trajectoires de l'ensemble des unités spatiales à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique sur les coordonnées factorielles prises par une même unité spatiale aux différentes dates. La représentation graphique des trajectoires sur les premiers plans factoriels (**figures 2 et 3**) illustre bien la démarche. Les résultats ont ensuite été cartographiés et permettent de suivre les dynamiques spatiales (**carte 2**).

³. PUMAIN et SAINT-JULIEN, 1997

Une géographie des système de production agricole contrastée et en mouvement

La classification des cantons selon le profil de répartition des exploitations par Otex distingue 17 types. La carte de 1970 présente une géographie agricole de l'Ouest français structurée autour de 5 grands systèmes de production. Les systèmes de polyculture-élevage sont encore dominants en Seine-Maritime (Pays de Caux), en Vendée et en Bretagne, même si une évolution vers les productions hors-sol s'amorce depuis le début des années 1960. Le Bocage normand, où prédominent d'importantes surfaces en prairies permanentes, repose massivement sur des systèmes laitiers de petite dimension, encore peu intensifiés. La partie orientale du département de l'Orne, élargie à la plus grande partie du département de la Mayenne, est plutôt la zone où se rencontrent plus fréquemment qu'ailleurs les élevages bovins mixtes (lait et viande). L'économie agricole de la zone ligérienne s'organise surtout autour des productions viticoles et maraîchères. Enfin, les régions massivement tournées vers les céréales restent limitées aux plaines de Caen, de l'Eure et au Vexin normand.

Au cours de la période 1970-2000, un certain nombre de cantons ne changent pas de types ; c'est le cas du Bocage normand dans sa plus grande partie (auquel s'ajoute une partie du bassin de Rennes), fortement attaché à sa spécialisation laitière initiale. Depuis 30 ans, le lait reste la production dominante des exploitations (80 % de la MBS totale du canton), mais il est désormais produit au sein de structures plus grandes (bien que restant les plus petites de l'Ouest en moyenne), selon des niveaux d'intensification très variables entre le nord (plus extensif) et le sud (plus intensif) de la Manche. La mise en place des quotas laitiers (1984) s'est traduite par une intensification fourragère plus poussée et par une disparition accélérée des petits livreurs de lait. En incitant les éleveurs les moins productifs, et souvent les plus âgés, à saisir les aides à la cessation d'activité laitière, la politique des quotas a eu ici un effet restructurant important, libérant des références laitières pour les plus jeunes. On peut d'ailleurs douter que cette restructuration laitière soit ici achevée, au regard du nombre encore élevé de petits livreurs de lait (**carte 4**).

Dans un contexte qui reste marqué par une pression foncière importante, le comportement des agriculteurs n'a pas évolué vers la recherche d'autres voies d'intensification, comme en Bretagne. Seuls quelques cantons du sud de la Manche, proches géographiquement du modèle agricole breton, se détachent en s'orientant vers l'élevage porcin

hors-sol. La mise en place d'un atelier hors-sol correspond souvent ici à la volonté de compenser la faiblesse des références laitières sur une petite surface, ou à la nécessité d'utiliser la main-d'œuvre disponible dans le cadre d'une structure familiale sociétaire. On remarque également que ce bloc laitier centré sur le département de la Manche s'effrite sur sa frange orientale : les cantons du pré-bocage normand évoluent depuis le milieu des années 1980 vers un type où le poids des exploitations de polyculture-élevage est plus important (près de 20 % de la MBS totale). Ici, les évolutions technologiques récentes rendent possible la mise en culture de terres auparavant laissées en prairies, dans des conditions de rentabilité économique cependant discutables dans certaines terres en raison de la baisse tendancielle des prix des céréales sur le long terme. Les structures foncières sont en moyenne plus grandes (60 ha pour les exploitations « professionnelles ») que dans le sud-Manche (43 ha), les éleveurs cherchent à maximiser les surfaces en culture de vente en intensifiant davantage le système fourrager pour maintenir de bons niveaux de productivité par vache. Dans un contexte marqué par une forte concurrence foncière entre les éleveurs pour l'attribution de quotas supplémentaires, les exploitations laitières qui cherchent à développer leur production (dans le cadre d'une installation familiale par exemple) cherchent plutôt à s'agrandir avec des terres à labour.

Les cantons qui étaient déjà fortement orientés vers les céréales au début des années 1970 n'ont cessé de renforcer leur spécialisation. La tendance la plus remarquable va du recul important de la polyculture-élevage au profit des grandes cultures (OTEX 12) pour les cantons à la spécialisation céréalière la moins affirmée en 1970 à la quasi-disparition de l'élevage bovin pour les cantons les plus céréaliers (Plaines de Saint-André et du Neubourg dans l'Eure). Lorsque l'élevage bovin subsiste, c'est le plus souvent sous la forme d'un atelier de vaches allaitantes avec engraissement de taurillons.

En dehors du Bocage normand, des plaines de l'Eure et de l'espace ligérien de longue date tourné vers la viticulture et le maraîchage, la plupart des autres cantons présentent des transformations assez fortes des systèmes de production.

Celles qui concernent la Bretagne se singularisent. Au tournant des années 1970, l'intégration de plus en plus poussée de l'agriculture au complexe agro-industriel emporte ce qui reste de l'ancienne économie paysanne fondée sur le système de polyculture-élevage, utilisant une main-d'œuvre abondante, sur des structures de production étroites. Les caractéristiques fondamentales du modèle agricole breton et les raisons qui ont permis à une agriculture considérée comme retardataire et archaïque au début des années 1950 de rejoindre les régions européennes les plus intensives et productives, ont été maintes fois

décrites⁴. Une capitalisation élevée (avec recours massif aux consommations intermédiaires), une forte intensification du travail et de la terre, une spécialisation exclusive vers les productions laitières, porcines et avicoles qui n'aurait pu se faire sans la constitution d'un secteur agroalimentaire puissant expliquent ces transformations radicales. Les bassins historiques d'implantation des élevages hors-sol que sont la baie de Saint-Brieuc et le nord-Finistère se sont renforcés (type 6, **carte 2**). Le développement spatial des productions porcines et avicoles s'est en fait réalisé sur le principe de l'accumulation : à chaque période inter-censitaire depuis 1970, ce sont les aires déjà caractérisées par les plus fortes croissances, où les effectifs augmentent le plus nettement. Se dessine dans le prolongement de ces aires de forte concentration des élevages hors-sol une trajectoire cantonale (type 8, **carte 2**) marquée depuis 1980 par une stabilité de l'équilibre entre le poids économique des exploitations spécialisées dans la production laitière et le poids économique des exploitations à orientation granivore. Deux autres régions de la Bretagne s'individualisent par des trajectoires atypiques : tout d'abord, la Bretagne intérieure occidentale marquée par un moindre développement des élevages hors-sol au cours de la période 1979-2000 (type 2, **carte 2**) ; ensuite, le littoral méridional et septentrional de la Bretagne occidentale marqué par une moindre spécialisation laitière et surtout un net recul des élevages hors-sol depuis 1988 au profit des cultures légumières de plein champ.

La plupart des cantons qui délimitent l'Ouest français sur sa frange orientale sont directement influencés par la proximité immédiate des grandes plaines céréalières du Bassin parisien. La production laitière qui était encore présente au sein d'exploitations spécialisées ou mixtes (lait et viande) au début des années 1970 ne cesse de reculer au profit des systèmes céréaliers purs ou des systèmes mixtes associant un élevage laitier ou allaitant à d'importantes surfaces en céréales. La baisse des densités de vaches laitières s'inscrit, entre 1988 et 2000, sur toute la frange qui va du Pays de Caux en Seine-Maritime jusqu'au Perche ornais et au plateau calaisien dans la Sarthe. Ces évolutions se sont opérées sous l'effet des mesures d'incitation au départ anticipé à la retraite des agriculteurs les plus âgés (abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans dans les années 1980 ; dispositif de pré-retraite dans les années 1990) et de la réforme de la PAC de 1992. Dans toute cette frange au potentiel agronomique non négligeable, l'instauration d'une prime par hectare réservée aux parcelles de terres arables a conduit de nombreux agriculteurs à retourner des prairies en terres labourables ou à les transformer en prairies temporaires. Dans cette région de race mixte normande, la revalorisation en 1992 de la Prime au Maintien du

⁴. Canévet, 1992 ; Malassis, 2001

Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA) a également encouragé un certain nombre d'éleveurs, notamment les plus proches de la retraite, à abandonner la production laitière et reconverter leur troupeau de vaches laitières en troupeau allaitant. Dans le Perche ornais, cette évolution a favorisé la « migration » de références laitières vers les zones de bocage à l'ouest (**carte 3**).

Les cantons qui suivent les trajectoires 12 et 13 connaissent une régression plus ou moins marquée de la mixité traditionnelle des élevages bovins. La Vendée et la région des Mauges occupent un place singulière, avec une spécialisation très affirmée vers les élevages bovins allaitants en système naisseur-engraisseur et les élevages hors-sol.

*
* *

La cartographie informe sur quelques-unes des grandes transformations des systèmes productifs agricoles dans l'Ouest français depuis 1970 et sur l'évolution de leur différenciation spatiale. Le rôle que tient la politique agricole commune dans ces évolutions est manifeste. Néanmoins, au-delà des tendances lourdes à la spécialisation et à la concentration des moyens de production, il apparaît que la modernisation de l'agriculture n'a pas exclusivement joué dans le sens d'une homogénéisation des systèmes de production. La géographie des systèmes de production agricole s'est recomposée sous l'influence de combinaisons diverses : sols favorables aux grandes cultures, état de la structure démographique agricole, présence d'un complexe agro-alimentaire, rôle des organisations professionnelles agricoles dans l'encadrement des systèmes productifs, proximité géographique avec des régions productives dynamiques...

La nature de données et le recours exclusif à la nomenclature des OTEX ont cependant leurs limites. Un travail visant à prendre en compte des variables complémentaires sur l'évolution des structures d'exploitation (taille en SAU et en UDE, statut juridique, structure démographique, types de ménages agricoles, utilisation du sol, productions animales et végétales, conduite des systèmes fourragers, activités de diversification...) s'avère cependant nécessaire pour affiner l'analyse.

BIBLIOGRAPHIE

Bermond, Michaël, *Agriculture, famille, exploitations en Normandie au début du XXI^{ème} siècle. Produire et se reproduire dans la société*, thèse de doctorat en géographie, Université de Caen, 2004, 465 p.

Canévet, Corentin, *Le Modèle agricole breton - Histoire et géographie d'une révolution agro-alimentaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1992, 397 p.

Delorme, Hélène, (dir.), *La Politique agricole commune. Anatomie d'une transformation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2004, 403 p.

Dussol Anne-Marie, Hilal Mohamed, Kroll Jean-Christophe, « 30 ans de PAC : plus de grandes cultures, moins de fourrages, autant de disparités géographiques », *Agriste Cahiers*, n°3, juillet 2003, pp. 27-33

Frémont, Armand, *Paysans de Normandie*, Paris, Flammarion, 1981, 293 p.

Fruit, Jean-Pierre, « L'évolution récente de l'agriculture en Haute-Normandie. Une typologie cantonale », *Cahiers géographiques de Rouen*, n° 34, 1990, p. 73-95 Malassis, Louis, *La Longue Marche des paysans français*, Paris, Fayard, 2001, 400 p.

Pumain, Denise, et Saint-Julien, Thérèse, *L'Analyse spatiale, vol. 2*, Paris, Armand Colin, 1997, 167 p.

SCEES - Institut de l'Élevage, Recensement Agricole 2000 : L'Élevage bovin, ovin et caprin - Lait et viande, *Agriste Cahiers*, n° 1, mars 2003, 67 p.